# Challenge Ile De France Associatif

# CIDFA Règlement 2025

<u>Principe</u>: Ce challenge est créé pour permettre aux associations ou clubs avec ou sans terrain de pouvoir se rencontrer en semaine, lors de parties amicales mais néanmoins sportives.

#### **Clubs participants:**

- Association Sportive des Seniors d'Antony (ASSA)
- Association de Verrières le Buisson (VLB)
- Golf de l'Yvette (GDY)
- Massy Golf Club (MGC)

représenté par Philippe PELLETIER représenté par Michel DREBEL représenté par Dominique HERVE représenté par Didier POINGT

<u>Organisation des rencontres</u>: selon le tableau en fin de document, constitué par tirage au sort, lors de la réunion initiale des capitaines du 8 janvier 2025.

Composition des équipes et formule de jeu: Les équipes seront composées de 4 simples et de 2 doubles, soit 8 joueurs (hommes ou femmes). Les joueurs seront séniors ou vétérans. Les participants devront être membres de l'Association ou du Club et titulaires d'une licence Fédération Française de Golf avec certificat médical. Les équipes peuvent présenter des joueurs différents à chaque rencontre. Les parties seront jouées en match-play, formule greensome pour les doubles. Les joueurs ne peuvent pas jouer pour plusieurs associations. S'ils sont inscrits dans plusieurs associations, ils doivent choisir de jouer pour une association, pour toute l'année du CIDFA.

Rencontres: En <u>match-play net</u> sur 18 trous (<u>2 points par simple gagné et 3 points par double gagné</u>), handicap ramené à 36 si supérieur. Partage des points en cas d'égalité au 18<sup>ème</sup> trou. Les capitaines veilleront, ensemble, au bon déroulement des rencontres dans des conditions conformes à un esprit de fair-play.

<u>Terrains</u>: Les rencontres se feront sur un terrain, choisi par les capitaines. Les responsables de la rencontre doivent négocier un prix avec une limite supérieure de 70 Euros GREENFEE + REPAS.

<u>Calcul des coups rendus</u>: Les coups rendus seront les ¾ de la différence des handicaps de jeu (i.e. tenant compte du par du parcours, des slopes et des SSS en fonction des marques de départs). Les capitaines rempliront avant la rencontre un tableur Excel CIDFA qui calcule automatiquement les coups rendus, à partir des informations sur les joueurs, et permet d'enregistrer les résultats des matchs.

Ordre de jeu: Par défaut, les doubles jouent en premier, chacun dans l'ordre croissant des index arrondis, puis se jouent les simples dans l'ordre croissant des index arrondis. Tout en respectant l'ordre croissant des index arrondis, les 2 capitaines d'une rencontre ont la possibilité de s'accorder pour modifier cet ordre de jeu.

<u>Départs</u>: t0 premier greensome, puis à suivre t+8 mn greensome 2, puis t+16mn simples 1 et 2 regroupés, enfin t+24mn simples 3 et 4 regroupés. Les départs se feront pour les hommes aux boules jaunes, pour les femmes aux boules rouges.

<u>Starter</u>: 10mn avant t0, tous les joueurs seront aux ordres du starter au tee n°1. En fonction des terrains, les départs pourront s'effectuer en mini shot gun (i.e. : tee 1, tee 18, tee 17...) afin de conserver l'aspect convivial des rencontres et d'accélérer le jeu.

Retards: Les retards sont constatés 30mn avant t0 par le starter. En cas de retard d'un ou plusieurs joueurs, l'équipe complète d'abord ses doubles avec ses joueurs présents, puis elle organise ses simples en respectant l'ordre des index, mais en remplaçant les absences de telle sorte que les matchs soient aussi équilibrés que possible. Ce nouvel ordre est fourni au capitaine adverse et ne sera plus changé. Les matchs seront alors lancés. Si l'absent rejoint ensuite le match, tout trou joué ou commencé par l'adversaire est donné à celuici.

**Report**: Il est demandé aux Capitaines de faire preuve de courtoisie et de discernement pour favoriser <u>d'un commun accord</u>, en fonction des circonstances, le report d'un match plutôt que d'appliquer une pénalité de perte du match. Il ne peut y avoir qu'un report. Si, par suite du report, le match ne peut avoir lieu le club demandeur du report marque 0 point, son adversaire 7 points.

En cas de forfait d'une association 48 h avant la rencontre, faute de joueurs, l'équipe adverse gagne tous les points de la rencontre. Aux capitaines de régler la question avec le terrain de golf.

<u>Intempéries</u>: Dans le cas où une rencontre serait annulée pour cause d'intempéries, les 2 capitaines concernés trouveront un parcours afin de la jouer dès que les conditions le permettront. Le tour conventionnel est clos lorsque le dernier match est terminé. En cas d'annulation de la rencontre avant la fin du dernier match la rencontre est annulée et sera rejouée.

<u>Classement et vainqueur du CIDFA</u>: On fait la somme des points acquis par chaque club sur l'ensemble des rencontres. Le vainqueur du CIDFA est le club qui a obtenu le plus grand nombre de points. En cas d'égalité pour la première place, départage par le nombre de matchs gagnés, puis par le nombre de parties gagnées sur la totalité des rencontres.

<u>Règlement</u>: Aucun règlement particulier, seules s'appliquent les règles du R&A et de l'USGA applicables au 1er janvier 2019, complétées des règles locales en vigueur du terrain hôte. Les appareils de télémétrie sont autorisés (intégrant également les applications sur « smartphones »). Pour les joueurs le nécessitant, le jeu avec une voiturette est admis. Chaque capitaine pourra nommer une personne de son club qui sera autorisée à prodiguer des conseils aux membres de son équipe. Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas prodiguer de conseils dans les conditions fixées par la règle de golf 10.2

<u>Consignes sur les temps de jeu</u>: Les capitaines informeront leurs joueurs que la responsabilité du jeu lent est l'affaire de chacun : en conséquence, et en l'absence d'arbitre, chaque joueur ou équipe est responsable du respect des temps de jeu (40 s pour un départ, 50 s pour les coups suivants, recherche de balle 3 mn...) et pas de trou de retard.

L'heure de passage au 9<sup>ème</sup> trou, à respecter par chaque partie, sera indiquée sur les cartes de score.

<u>Rappels</u>: le temps généralement imparti à un par 3 est de 11mn, à un par 4 de 14mn et à un par 5 de 15 mn. Une partie est hors position si elle a plus d'un trou de retard sur la partie précédente.

«Coupe Super Finale CIDFA»: En fin de saison une rencontre avec toutes les équipes sera organisée à tour de rôle par chaque club ou association sauf renoncement. La super finale est fixée le 30 septembre à Rochefort-en-Yvelines sous réserve de ses possibilités de réception. La formule de jeu sera un greensome en shot gun, vers 8h30, avec déjeuner. Les vainqueurs de cette rencontre seront les doubles qui auront fait le meilleur résultat en net. Chaque association donnera annuellement 100€ (chaque association décide si elle le demande aux joueurs ou si elle les donne) afin de récompenser les 3 premières équipes de doubles et attribuer des lots à tous les participants.

#### Les clubs ou associations participants acceptent les modalités communes suivantes :

- Chaque année le club ou l'association précédemment vainqueur assure le secrétariat des résultats du Challenge (collecte et diffusion des résultats). En 2025 Didier POINGT du Massy Golf Club (didierpoingt@gmail.com / 07 85 95 10 39) assurera le poste.
- Le capitaine du club hôte recevra les documents de l'équipe adverse au moins 3 jours avant le jour de la rencontre et renverra les siens 24 heures avant le match.

- Si le terrain de golf de la rencontre demande le versement d'arrhes pour la réservation du terrain, les deux clubs ou associations concernés déposeront un chèque correspondant à la moitié de la somme demandée. La réservation étant faite par le club ou association qui reçoit.
- Chaque club ou association hôte (premier nommé lors du tirage au sort) d'une rencontre s'engage sur les dates de réservation du terrain. Une rencontre reportée est jouée sur le terrain prévu, ou en cas d'impossibilité sur le terrain trouvé par le club ou l'association qui demande le report.
- Un joueur du club hôte assure l'accueil des équipes à partir de t0 60mn au practice, et le starter à partir de t0 15mn.
- Chaque club nomme un capitaine pour l'année, et en cas d'absence un suppléant assurera cette fonction.
- En fin de journée, le club hôte recueille le résultat en points et le transmet par mail avant le lendemain 12h00 au capitaine du club assurant le secrétariat. Ce dernier diffuse alors par mail le tableau des résultats à toutes les équipes.
- Les capitaines s'engagent à régler d'un commun accord tout <u>litige</u> sur l'application du présent règlement. En cas de divergence de vue, l'hôte d'accueil apportera son arbitrage, son avis vaut alors décision irrévocable.

## CIDFA 2025 - Coordonnées des Capitaines et Assistants

Téléphone	Nom	Prénom	Courriel	Club
06 08 03 13 58	<b>PELLETIER</b>	Philippe	pelletierph@gmail.com	ASSA
06 26 57 43 72	NGO	Pascal	ngo.pascal@gmail.com	ASSA
06 71 10 01 16	<b>HERVE</b>	Dominique	dominique.herve.orsay@gmail.com	GDY
06 08 96 04 15	MOTTIN	Patrick	gdy.pmottin@gmail.com	GDY
07 85 95 10 39	<b>POINGT</b>	Didier	didierpoingt@gmail.com	MGC
06 74 93 41 70	POIET	Germain	germain.poiet@gmail.com	MGC
06 10 71 56 25	<b>DREBEL</b>	Michel	drebel.michel@orange.fr	VLB
06 60 51 32 48	COUTURIER	Agathe	agathe.couturier@wanadoo.fr	VLB

### Résultats du Tirage au sort du 8/1/2025

Match	Club1	Club2	Organisateur	<b>Date 2025</b>	Golf
1	<b>ASSA</b>	<b>VLB</b>	ASSA	18 mars	
2	<b>GDY</b>	MGC	GDY	18 mars	
3	<b>VLB</b>	MGC	VLB	1 <sup>er</sup> avril	
4	<b>GDY</b>	<b>ASSA</b>	GDY	1 <sup>er</sup> avril	
5	MGC	<b>VLB</b>	MGC	28 avril	
6	<b>ASSA</b>	<b>GDY</b>	ASSA	28 avril	
7	<b>VLB</b>	<b>ASSA</b>	VLB	20 mai	
8	MGC	<b>GDY</b>	MGC	20 mai	
9	MGC	<b>ASSA</b>	MGC	17 juin	
10	<b>GDY</b>	<b>VLB</b>	GDY	16 juin	
11	<b>ASSA</b>	MGC	ASSA	30 juin	
12	VLB	GDY	VLB	1 <sup>er</sup> juillet	